



Projet de budget 2021 de l'Etat de Vaud,
arrêté le 9 septembre 2020

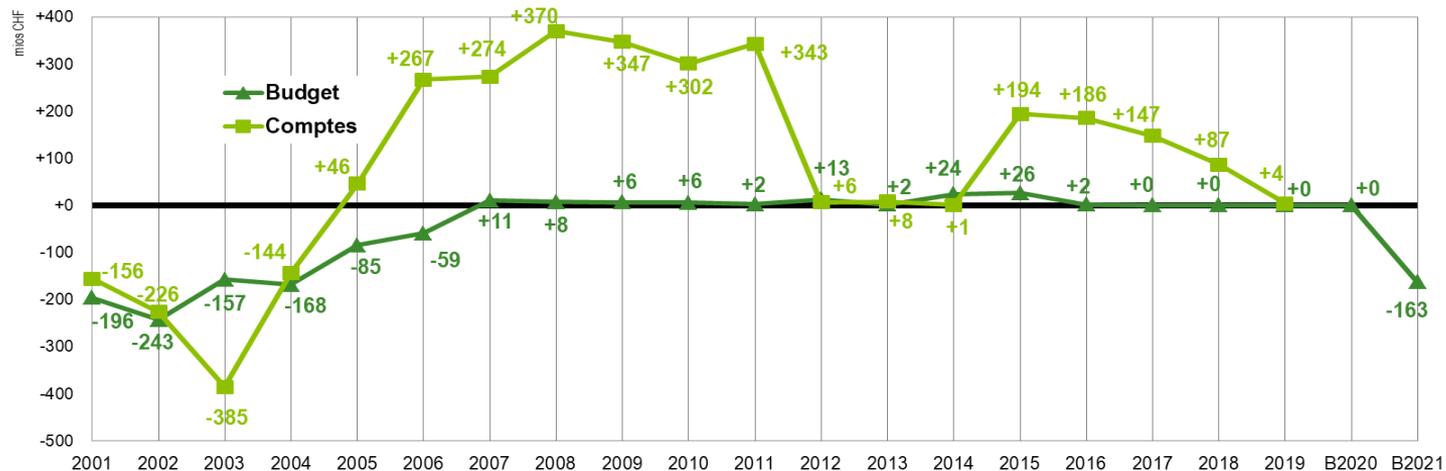
Budget 2021: des bases solides dans un contexte mouvementé

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 22 septembre 2020

Résultat de fonctionnement

- **Déficit prévu au projet de budget 2021: -162,8 mios**
- **Respect des dispositions constitutionnelles (art.164 al.3 Cst-VD):**
 - résultat avant amortissements positif (petit-équilibre, +8,1 mios)
- **Effets financiers 2021 de l'accord canton-communes intégrés**



Synthèse des charges

<i>Charges en millions de CHF</i>	Budget	Budget	Ecart	
	2020	2021	budgets 2020 / 2021	
Total des charges brutes	10'123.6	10'380.5	256.9	2.54%
./. Ajustement accord canton-communes		-25.0		
Total des charges retraitées	10'123.6	10'355.5	231.9	2.29%

- **Augmentation maîtrisée des charges brutes dans le contexte de la crise COVID-19**
- **Croissance prévue en 2021 des charges retraitées +2,29%:**
 - au niveau du budget 2020 (+2,43%) et des comptes 2019 (+2,1%)
 - légèrement supérieure à la planification financière du CE (+2,0%)

Institutions et territoire

- **Augmentation des dépenses dans le domaine des institutions et du territoire, charges brutes +27 mios (+10,7% par rapport au budget 2020), soit notamment:**
 - impact de l'accord conclu en août entre le canton et les communes (UCV) sur la participation à la cohésion sociale +25 mios
(dans le cadre de cet accord, non facturation par l'Etat aux communes du montant prévu par la LOF en 2021 15 mios)
 - renforcement du SCTP dans le cadre de la réforme vaudoise de la curatelle (dont +13,4 ETP) +2 mios

Formation, jeunesse et culture

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'enseignement, formation, jeunesse et culture, charges brutes +81 mios (+2,7% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - DGEO, DGEP: création de 212 ETP d'enseignants, dont pérennisation 55 ETP d'assistants à l'intégration +16 mios
 - mise en œuvre de la LPS (+11 ETP d'enseignants, +17 ETP d'appuis spécialisés), subventionnement de mesures socio-éducatives +8 mios
 - nouveaux sites de gymnases à Bussigny, Etoy, extension du gymnase de Burier et du gymnase intercantonal de la Broye +3 mios
 - subventions aux Hautes Ecoles (UNIL, HEP) +7 mios
 - subventions redistribuées (AIU, LEHE, HES-SO) +5 mios
 - constitution de la Fondation de droit public Plateforme 10 au 1^{er} janvier 2021 et autonomisation informatique +4 mios

Environnement et sécurité

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'environnement et de la sécurité, charges brutes +15 mios (+2,7% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - fonds de l'énergie: augmentation des subventions fédérales liées au Programme Bâtiments (+5 mios), et des autres mesures financées par l'augmentation de 0,6 cts de la taxe sur l'électricité (+7 mios)
 - création de 11,25 ETP (+5,25 ETP au SPEN, +4 à la DGE, +2 ETP à la PolCant)

- **Augmentation des charges dans le secteur de la santé, part Etat +26 mios (+1,8% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - groupe CHUV: hausse d'activité, ouverture de capacité en pédopsychiatrie, unité d'hospitalisation de jour pour patients avec handicap mental, investissements +14 mios
 - groupe FHV: hausse d'activité, ouverture de lits au GHOL, investissements +5 mios
 - maintien à domicile OSAD: hausse d'activité +3 mios
 - hospitalisation hors canton: hausse d'activité +1 mio
 - renforcement des lignes de garde en EMS, cybersanté +1 mio

Action sociale

- **Augmentation des dépenses dans le secteur social, charges brutes +49 mios (+1.9% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - PC AVS/AI (vieillesse de la population, révision LPC, frais de gérance) +28 mios
 - financement résiduel des soins +10 mios
 - placement handicap physique, mental, addictions, grande difficulté sociale +8 mios
 - aides sociales (RI, mesures d’insertion) +7 mios
 - soins et hébergement (PC home) +4 mios
 - politique familiale (PC familles, rente-pont, allocations familiales PSA) +3 mios
 - subventions aux organismes +3 mios
 - baisse du RI-CSIR en fonction de l’évolution -14 mios
 - subsides LAMal (remboursement d’acomptes non utilisés par les assureurs) -4 mios

Economie, innovation et sport

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'économie, de l'innovation et du sport, charges brutes +7 mios (+1,1% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - soutien aux demandeurs d'emploi +4 mios
 - soutien à l'agriculture +3 mios

(En sus du fonds de 105 mios déjà adopté pour le soutien à l'innovation, au développement durable et à la recherche en oncologie)

Infrastructures et ressources humaines

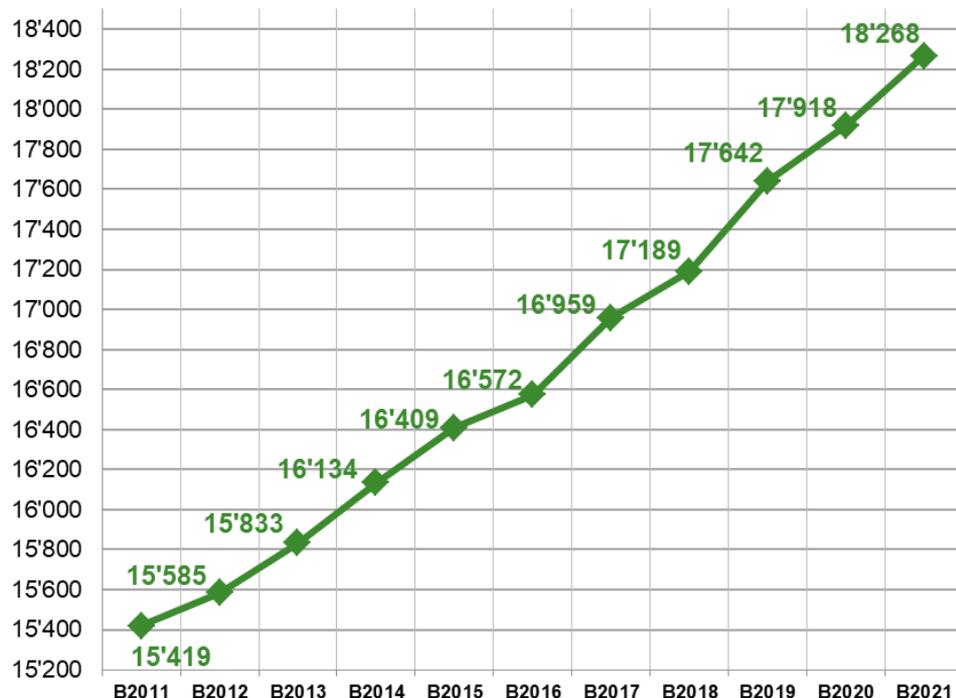
- **Augmentation des dépenses dans le domaine des infrastructures et des ressources humaines, charges brutes +19 mios (+3,1% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - contribution de l'Etat à la FAJE pour l'accueil de jour des enfants +8 mios
 - coûts de maintenance des nouveaux projets informatiques +3 mios
 - subventions aux entreprises de transport public +2 mios
 - subventions aux communes pour favoriser la mobilité douce +2 mios
 - entretien des routes cantonales +1 mio

Finances

- **Augmentation des charges financières brutes +30 mios (+4,3% par rapport à 2020), soit notamment:**
 - adaptation de la prévision des pertes sur créances +10 mios
 - péréquation des ressources (RPT) +4 mios
 - charges d'amortissement +4 mios
 - augmentation de la rente-pont (CPEV) +2 mios
 - création de 15,8 ETP (+5,8 ETP à la DGIP, +10 ETP à la DGF renforcement de la chaîne taxation/perception) +2 mios

Synthèse des effectifs

Evolution des ETP à l'Etat, non compris :
CHUV, UNIL, Hautes Ecoles, ORP, Eglises et Plateforme 10



Projet de Budget 2021 de l'Etat de Vaud

- **Augmentation nette des postes +349,7 ETP (+2,0% par rapport à 2020):**
 - adaptation des ressources enseignement et formation +223,4 ETP
 - nouveaux postes administratifs +126,3 ETP

Focus Programme de législature

Principales mesures 2021 du Programme de législature 2017-2022, charges brutes 54 mios:

		<i>en mios de CHF</i>	Budget 2021
Axe 1	1.13 Mettre en œuvre une politique environnementale cohérente		14.5
	1.9 Poursuivre le développement d'une offre d'accueil de jour collectif et familial des enfants		8.0
	1.1 Renforcer la formation professionnelle (duale et en école) ainsi que le soutien à la certification des acquis professionnels		4.8
	1.5 Renforcer la sécurité		0.5
	1.7 Renforcer la prise en charge ciblée de personnes en situation de fragilité		0.2
	1.10 Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société et au sein de l'Etat		0.1
	1.12 Mettre en œuvre la politique d'aménagement du territoire selon le plan directeur cantonal		0.1
Axe 2	2.8 Poursuivre une politique active en faveur d'une mobilité sûre et de qualité		0.8
Axe 3	3.2 Renforcer les liens avec les communes		25.0
	3.3 Poursuivre une politique faisant de l'Etat un employeur attractif et exemplaire		0.1
Total des mesures liées au Programme de législature			54.0

Synthèse des revenus

Revenus en mios de CHF

	Budget 2020	Budget 2021	Ecart budgets 2020 / 2021	
Total des revenus bruts	10'123.7	10'217.7	94.0	0.93%
Total du groupe Impôts	5'902.0	5'845.0	-57.0	-0.97%

- **Faible hausse en 2021 des revenus totaux +0,93% (+3,6% au budget 2020)**
- **Baisse des recettes fiscales -0,97%:**
 - y.c. baisse du coefficient cantonal -1 pt au 1^{er} janvier 2021 adoptée par le Grand Conseil dans le cadre de la stratégie fiscale 2020-2023 -31 mios
- **Augmentation des autres revenus:**
 - ajout une 2^e tranche de la distribution des bénéficiaires de la BNS +62 mios
 - RPT / impôt anticipé +23 mios
 - participation à la cohésion sociale (PCS) : part des communes +16 mios
 - dissolution de préfinancements affectée à l'accord canton-communes +25 mios
 - (réaffectation du budget 2020 sur 2021 du montant lié à la RIE III-VD 128 mios)

Impôts personnes physiques

Revenus en millions de CHF

	Budget 2020	Budget 2021	Ecart budgets 2020 / 2021	
Impôt sur le revenu	3'620.1	3'581.0	-39.1	-1.1%
Impôt sur la fortune	676.6	673.0	-3.6	-0.5%
Impôt à la source (sourciers et frontaliers)	253.0	250.0	-3.0	-1.2%

- **Baisse de l'impôt sur le revenu -1,1% (+0,3% au budget 2020):**
 - baisse -1 pt du coefficient cantonal d'imposition
 - COVID-19, incertitudes liées aux baisses de revenus pour les personnes impactées par les RHT ou le chômage et sur le résultat des indépendants
- **Baisse de l'impôt sur la fortune -0,5%:**
 - baisse -1 pt du coefficient cantonal d'imposition
- **Baisse de l'impôt à la source -1,2%:**
 - révision de l'impôt à la source au niveau fédéral
 - baisse -1 pt du coefficient cantonal d'imposition

Impôts personnes morales

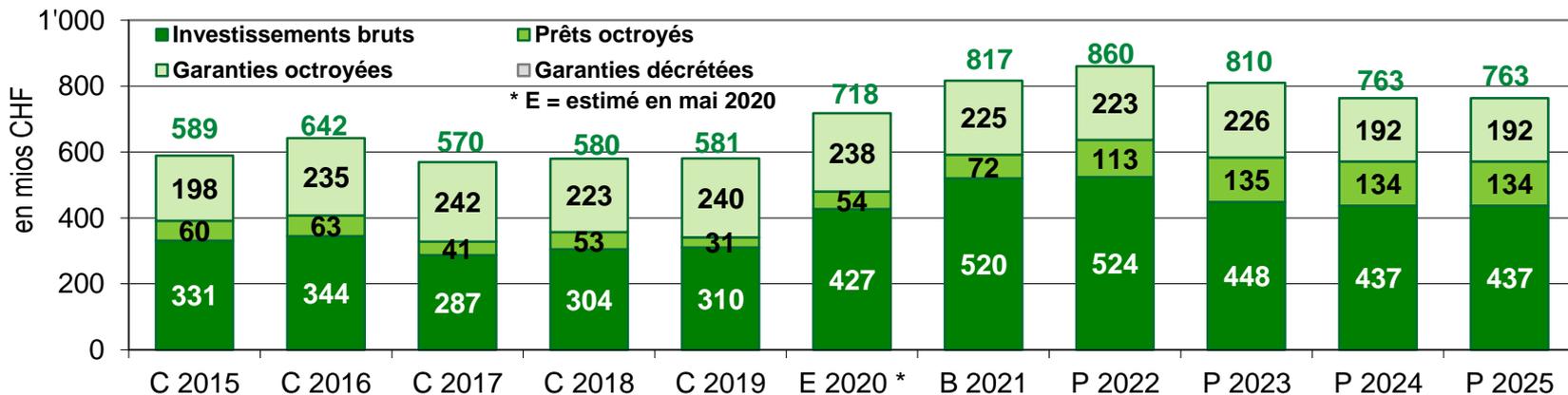
<i>Revenus en mios de CHF</i>	Budget	Budget	Ecart	
	2020	2021	budgets 2020 / 2021	
Impôt sur le bénéfice	366.2	375.0	8.8	2.4%
Impôt sur le capital	95.9	73.0	-22.9	-23.9%

- **Variations des impôts sur le bénéfice et le capital:**
 - incertitudes sur le résultat des entreprises en 2020, taxé en 2021-2023, en lien avec la crise COVID-19
 - baisse du taux d'imposition des bénéfices des associations, fondations et autres personnes morales
 - baisse -1 pt du coefficient cantonal d'imposition

Investissements bruts

Investissements liés au Plan climat portés en augmentation des années 2021-2025, soit +34,6 mios par an et +173 mios au total

- **Investissement global prévu en 2021 dans l'économie 817 mios:**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 520 mios
 - nouveaux prêts octroyés 72 mios
 - nouvelles garanties 225 mios
- **Plan d'investissements 2022-2025: en moyenne 799 mios par an**



Détail des investissements

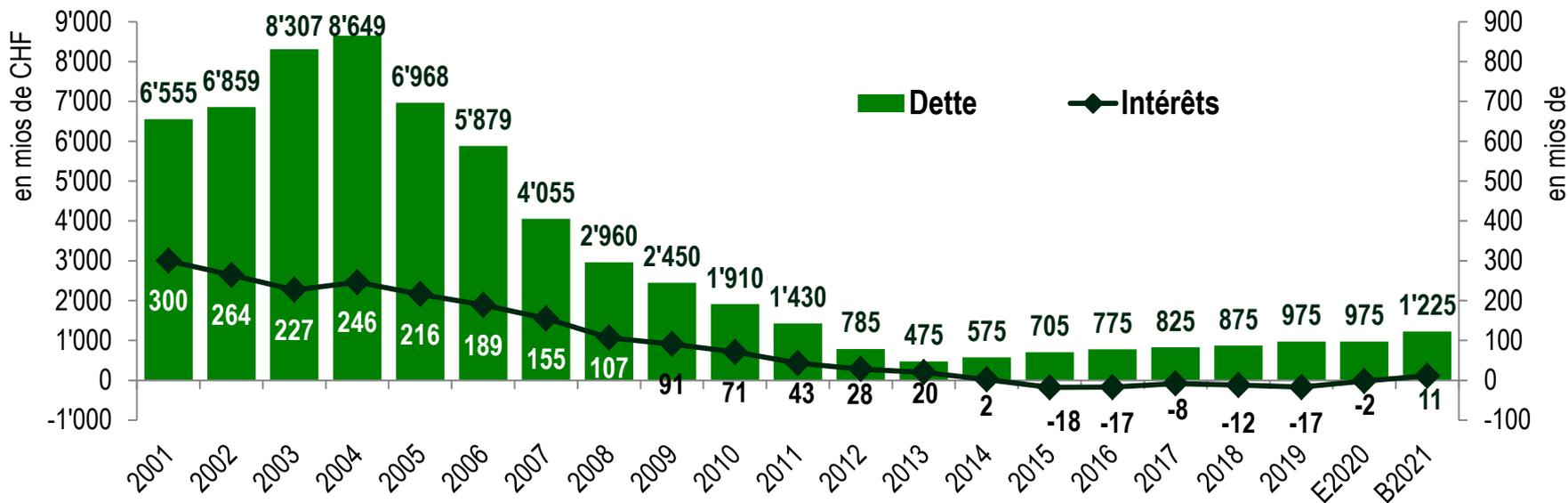
Principales mises en œuvre prévues en 2021:

en mios de CHF

		Budget 2021
DIT	Mensuration officielle (6,2); aménagement locaux SAN (1,0)	7.2
DFJC	Bâtiments enseign. supérieur et UNIL (42,8); bâtiments enseign. postobligatoire (31,7); Musée Elysée et Mudac (20,0); Plateforme 10 (3,5), éducation numérique (3,0)	102.0
DES	Forêts, rivières, déchets (38,7); bâtiments pénitentiaires (16,1); SSCM : infrastructures et matériel (7,0); PoICant: matériel transmission et centre de formation (6,4)	68.2
DSAS	BAP-aile est (6,5); CHUV : hôpital enfants (45,7); bloc opératoire BH (17,9); Cery (17,5); bâtiment oncologie (17,0); soins continus et intensifs (10,1); entretien technique (1,4)	117.0
DEIS	Agriculture (7,4); alpes vaudoises (3,6); piscine de Malley (2,8); stade de la Tuilière (1,4); infrastructures sportives (1,3)	16.7
DIRH	Routes (84,2); mobilité (30,8)	115.0
DFIRE	Immeubles de l'Etat : entretien des bâtiments (8,0); CERN Rennaz (7,0); UNIL-Epalinges (3,0); EPSIC (2,5); DGMR Centres d'exploitation régionaux (1,0); Cathédrale (0,8)	24.3
OJV	Regroupement sur un site du TC (4,5); sécurisation des offices judiciaires (1,0)	5.5
Informatique	Informatique fiscale (5,4); DAL plateforme achats (2,9); SI DGEP (1,7); SI RI/BRAPA (1,3); stratégie e-VD (1,1); sécurisation du SI (1,0); SI police (1,0); éducation numérique (1,0)	29.1
Plan climat		34.6
Total investissements bruts		519.6
Prêts	Logement (7,8); LADE (8,0); infrastructures sportives (2,7); tram Flon-Villars-St Croix (24,0); RER Terminus Cully (10,8); tunnel LEB (6,0); autres pour transports publics (11,9)	71.8
Garanties	Institutions spécialisées (34,6); logement (8,1); établissements sanitaires (159,7); LADE (6,0); soutien à l'industrie (1,8); transports publics (15,2)	225.4
Effort global d'investissement		816.9

Dettes et intérêts

- Croissance prévue en 2021 de la dette +250 mios liée aux investissements et au déficit budgétaire



Note S&P: A A A A+ AA- AA AA+ AA+ AA+ AA+ AAA AAA AAA AAA AAA AAA AAA AAA

Risques et incertitudes

- **Impacts du COVID-19 sur la croissance économique:**
 - effets de la volatilité des marchés, de l'appréciation du franc, de l'émergence d'une 2^e vague sur les recettes fiscales 2020-2021, 60 mios par % de baisse
- **Impacts du COVID-19 sur les charges:**
 - effets d'une 2^e vague non portés au budget 2021
- **Subsides à l'assurance-maladie:**
 - impacts du nouveau modèle RIE III, des augmentations annuelles de primes et des déductions fiscales liées à la LAMal
- **Initiative parlementaire fédérale pour un financement moniste des soins:**
 - impact du passage à un financement uniforme, entre 100 à 200 mios
- **Projet fédéral «Imposition équilibrée des couples et de la famille»:**
 - baisse de la part vaudoise à l'IFD, environ 20 mios
- **Projet fédéral «Stabilisation de l'AVS» (AVS 21):**
 - impact du relèvement du taux de la TVA, environ 8 mios

Focus planification fiscale

- **Baisse du coefficient cantonal -1 pt en 2020 et -1 pt en 2021 adoptée par le Grand Conseil dans le cadre de la stratégie fiscale 2020-2023**
- **Allègement supplémentaire de la fiscalité annoncé par le Conseil d'Etat dans son bilan de mi-législature, s'agissant notamment de:**
 - la fiscalité des entrepreneurs (outil de travail)
 - l'imposition sur la fortune
 - les prestations en capital de la prévoyance professionnelle
- **Condition préalable, la dynamique préservée des recettes fiscales**
- ➔ **Mise en œuvre de ces mesures postposée au-delà de 2021, en raison d'une situation économique incertaine et des risques sur les recettes**

Conclusions

- **Un budget engagé, dans un contexte de fortes incertitudes liées à la crise économique et sanitaire:**
 - intégration des effets de l'accord canton-communes dans des dépenses maîtrisées
 - intégration de la baisse fiscale déjà adoptée, mais postposition d'allègements supplémentaires formulés à mi-législature
 - intégration du financement des mesures du Plan climat dans une politique d'investissement ambitieuse
- **Premier déficit envisagé depuis 2006, dans la limite constitutionnelle du petit équilibre (recettes couvrant charges avant amortissements)**